

Gilets Jaunes Constituants 74

COMPTE RENDU ATELIER DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

Date : **06/02/19 à 20h00**

Lieu : **Annecy**

Personnes présentes : Christophe, Pierre, Steeve, Béatrice, Adrien, Mickaël, Vincent

Ordre du jour de la séance:

Valider le mode de fonctionnement de l'atelier et anticiper les questions à venir.

Début de séance, Vincent est élu secrétaire suite à l'élection sans candidats.

Christophe joue le rôle de facilitateur.

Rappel du rôle de secrétaire : il organise le partage des documents et l'organisation de la prochaine réunion.

Note technique : Suite à quelques problèmes techniques sur Framadate, il a été décidé d'utiliser Google drive pour les outils collaboratifs tels que les rapports.

Framadate reste l'outil pour définir les dates des réunions.

À propos du mode de fonctionnement:

Rappel des thèmes:

- La pratique du cercle, et pourquoi
- Règles de bases
- Attitude et attentions à développer
- Rôles et attribution des rôles
- Responsabilités des personnes et des Cercles en charge
- Relation entre les différents cercles

Relecture et explication si nécessaire des règles à respecter.

Différents points ont été abordés :

- La limite de responsabilité entre les cercles, personne et porte-parole. Il s'agit de garantir la vie privée des individus, et d'éviter le surmenage.
Lorsqu'une décision est prise dans le cercle, tout le cercle en est responsable.
Lors de l'élection de porte-parole, cette élection sera obligatoirement précédée d'un mandat écrit et signé, afin de définir les modalités de l'exercice.
 - Le rôle du facilitateur : comment peut-il faire pour signaler à une personne appartenant au groupe des comportements inappropriés ? Par exemple, il pourra proposer un vote si la personne persiste dans son comportement déplacé. Si tous les membres consentent, il sera exclu de cette réunion.
 - Mise en place de conditions d'admission pour permettre le bon déroulement de l'atelier.
Celle-ci consiste à la lecture, la compréhension et la signature du mode de fonctionnement validé plus haut.
-

Gilets Jaunes Constituants 74

COMPTE RENDU ATELIER DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

Adrien s'est proposé pour offrir une aide technique et informatique aux différentes personnes ayant besoin de ce service (exemple, Framadate, Framapad, google Drive, Facebook etc...). Il faudra directement prendre contact avec lui. Bien évidemment, les autres membres du groupe peuvent être également sollicités.

Anticipation pour les prochaines AG :

Le groupe a fortement insisté pour définir le rôle de porte-parole.

Quel est son rôle, ses objectifs, ses limites, sa durée etc ...

Le groupe pense aussi que cette personne devra obligatoirement rendre un compte rendu sous format PDF lorsqu'il exerce ce pouvoir.

Le principe des post-it style ou « boîte à idée » a été proposé afin de permettre aux personnes plus timides de s'exprimer.

La question du vote a été abordée. Définir un mode de vote va devenir de plus en plus indispensable lors des différentes réunions et AG. Il faudra en définir les modalités et support.

Notre groupe est un cercle. Nous souhaitons que d'autres cercles se forment. Ces différents cercles sont complémentaires et forment un tout. Nous sommes convaincus que des cercles de travail sur la communication, la violence, les relations internes, les relations extérieures, la publicité etc doivent voir le jour afin de permettre au mouvement de perdurer et d'apporter des revendications pleines de sens. L'idée est vraiment que chacun puisse apporter ses compétences et ses expériences aux profits du mouvement. Il a été noté l'importance d'inviter les membres du bureau à nos réunions afin que l'on puisse échanger.

Conclusion

Les membres du groupe ont souligné l'importance de définir un mandat avant de définir un porte-parole. Il s'agit de ne pas reproduire ce qui se fait déjà dans l'échiquier politique actuel.

La volonté du groupe de partager son travail est très grande.

L'accès au groupe à de nouveaux membres se fera dès que l'on trouvera une salle pouvant nous accueillir.